



Pbl logement urgent merci !!!

Par **tof60**, le **05/01/2010** à **18:39**

Bonjour,

actuellement je suis proprio d'un maison que je vient de louer depuis 6mois
je compter refaire ma vie ailleurs, et vla mon pbl je me retrouve sans emploi et sans logement
avec ma comcubine et attendont une petite fille pour fin janvier
alors et il possible de resilier le contract de location que j'ai actuellement avec mais locataire
pour revenir vivre dans ma maison
faut t'il quand mm attendre quand mm les 3 ans de bail vue ma situation
merci de m'aidez sait urgent

Par **Marion2**, le **05/01/2010** à **19:47**

Bonsoir,

Pour récupérer votre maison, vous devez avertir en courrier recommandé AR le locataire 6 mois avant la fin du bail.

Essayez un arrangement à l'amiable, mais si le locataire refuse, vous ne pouvez pas résilier le bail.

Si vous vous trouvez sans logement, contactez rapidement une Assistante Sociale.

Cordialement.

Par **tof60**, le **05/01/2010** à **19:50**

bonjour

merci pour votre reponse sait bien se qui me sembler mais je pensse que vue la situation il y aurrai une autre facon de faire
merci !!!

Par **Marion2**, le **05/01/2010** à **19:54**

Une Assistante Sociale pourra vous aider.

Bon courage.